

CCAS de Montluel  
Département de l'Ain  
Arrondissement de Bourg-en-Bresse  
Canton de Meximieux

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

**CCAS DE CORDIEUX**  
**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2025-02-25-002**  
**Séance du mardi 25 février 2025**

Date de convocation : mercredi 19 février 2025

L'an deux mil-vingt-cinq, le vingt-cinq février à dix-neuf heures, le Conseil d'administration de la section de Cordieux du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Franck GENILLON, Président.

**PRÉSENTS** : Franck GENILLON – Laurence RAVERO – Laurent BRELOT – Virginie BECQUET - Denise SANGUINETTI – Odette POINT

**ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION** :

**ABSENTS EXCUSÉS** : Roger BILLON

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Denise SANGUINETTI

**PRÉSENTS** : 6

**ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION** : 0

**ABSENTS EXCUSÉS** : 1

Nombre de conseillers en exercice : 7

Nombre de conseillers présents : 6

Pouvoirs : 0

**Objet** : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

---

**Rapporteur** : Monsieur Franck GENILLON

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que, conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat d'orientation budgétaire est obligatoire dans les CCAS des communes de 3 500 habitants et plus.

Ce débat d'orientation budgétaire (DOB), doit avoir lieu dans les dix semaines, comme prévu en M57, précédant le vote du budget, et il doit s'appuyer sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB) qui est porté à la connaissance des administrateurs.

Enfin, il est à noter que le débat ne doit pas seulement avoir lieu, il doit en outre être pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Après présentation du rapport d'orientation budgétaire pour 2025 dont le contenu est annexé à la présente délibération,

Et après en avoir débattu, le Conseil d'Administration :

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2025, sur la base du rapport annexé.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme  
je certifie que le présent acte  
a été publié ou notifié selon  
les règlements en vigueur

La secrétaire de séance  
Denise SANGUINETTI

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Le Président  
Franck GENILLON

Accusé de réception en préfecture  
001-260101480-20250225-2025-02-25-002-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2025  
Date de réception préfecture : 05/03/2025